

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2023

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES - (N° 761)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 5

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 6 TER C

À l'alinéa 2, supprimer les mots :

« ou de l'ouvrage »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination rédactionnelle.